

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Cégep de Sept-Îles

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de Sept-Îles a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

L'application du plan de réussite n'a pas eu les effets escomptés sur la réussite des cours en première session. Les indicateurs montrent parfois quelques avancées, mais qui sont trop instables pour faire progresser le taux global et le taux maximal de cours réussis par les élèves. Par ailleurs, la proportion d'élèves qui n'ont réussi aucun cours, ou moins de 51 % de leurs cours, s'est accrue. Selon le Collège, cet état est en lien direct avec les étudiants inscrits en session d'accueil, dont le nombre est devenu comparable à celui du programme *Sciences humaines*. D'autre part, il signale que la réussite des cours chez ses clientèles féminine et autochtone tend à s'améliorer.

La réinscription au troisième trimestre

La comparaison des cohortes concernées par le plan d'aide à la réussite avec les cohortes de référence montre que le taux global de réinscription fluctue, et qu'il n'y a pas de remontée significative. Pour les programmes ciblés par le MEQ, ce taux a légèrement progressé en *Soins infirmiers* et en *Électrotechnique*, à la dernière année d'application du plan. En *Accueil et intégration* et en *Sciences humaines*, le taux de réinscription a diminué. Le Collège pense que l'application d'un règlement interne sur la réussite a eu une incidence sur la réinscription en troisième session. Le programme *Techniques de maintenance industrielle* avait été ciblé par le Collège; l'excellente performance qu'il avait au plan de la réinscription a été maintenue.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Toutefois, les indicateurs montrent une stabilité du taux global de diplomation en durée prévue et une hausse du taux, deux ans après la durée prévue, qui est attribuable aussi bien au secteur préuniversitaire qu'au secteur technique. Le Collège signale que la diplomation en durée prévue est meilleure chez les filles, et que l'écart avec les garçons est croissant. Il ajoute que, durant les trois années observées, environ le tiers de sa clientèle autochtone totale a diplômé.

Appréciation des résultats obtenus

Le Cégep de Sept-Îles estime qu'il est difficile de dégager des tendances claires de l'analyse de ses indicateurs de réussite et de diplomation car, d'une cohorte à l'autre, les résultats sont variables. Le fait que la clientèle d'*Accueil et intégration* a augmenté ces

dernières années lui paraît influencer particulièrement les résultats. Le Collège dit que ces élèves éprouvent des problèmes de motivation qui influent sur la réussite et la réinscription. Il indique que les taux de diplomation d'*Accueil et intégration* sont aussi généralement inférieurs à ceux du réseau.

La Commission constate que, dans l'ensemble, il n'y a pas eu progression de la réussite, de la persévérance et de la diplomation en durée prévue au Cégep de Sept-Îles. Les meilleurs résultats sont sur la diplomation deux ans après la durée prévue, ceci pour les secteurs préuniversitaire et technique et pour l'ensemble de la population. Une amélioration de ce même taux est visible pour *Accueil et intégration* en 1997, par rapport aux deux années précédentes; le taux pondéré de diplomation présente, la même année, un écart positif.

En prévision de son prochain plan, le Collège pourrait se donner une vision plus large des facteurs qui influencent la réussite de tous ses élèves. La Commission l'invite à examiner plus finement ses indicateurs, en relation avec ses mesures, et par rapport à chacun des secteurs de formation.

La mise en œuvre

Le Collège a mis en œuvre la plupart des mesures prévues à son plan. Il explique que la communauté d'apprentissage et le programme d'accueil des nouveaux enseignants ont été abandonnés parce que les conditions de leur application s'étaient modifiées depuis l'élaboration du plan. Il a remplacé son projet de recherche-action par deux autres projets d'aide personnelle à l'élève. Il signale que la mise en œuvre et le suivi des mesures ont connu un certain flottement créé par le départ de membres de la direction. Le Collège est satisfait de la mise en œuvre de nouveaux services d'aide à la clientèle, du travail des comités de programme, pour élaborer un portrait du cheminement scolaire des élèves, et de l'engagement des acteurs institutionnels de première ligne dans la réussite. Son expérience de la mise en œuvre de son premier plan lui dicte d'améliorer le suivi des clientèles à risque, la cohérence et la concertation autour des mesures, ainsi que la réflexion sur des aspects de l'apprentissage et de l'enseignement.

La Commission note que le plan du Collège a été réalisé et que ce dernier lui a apporté quelques ajustements. L'instauration de nouveaux services aux élèves, les deux projets mis de l'avant, et qui sont à plus large portée que le projet initial, le travail des comités de programme, représentent des points forts de la mise en œuvre du plan. Cependant, la coordination et le suivi des mesures doivent être améliorés. En conséquence,

la Commission recommande au Collège de prendre les moyens qu'il a lui-même identifiés pour améliorer la mise en œuvre de son prochain plan et de s'assurer que le suivi des mesures soit une responsabilité partagée à tous les niveaux.

L'efficacité des mesures

Le Collège n'a pas identifié les mesures qu'il juge les plus efficaces parmi toutes celles qu'il a appliquées. Il a évalué les centres d'aide et rapporte que les élèves sont satisfaits de la qualité des services qu'ils y reçoivent. Les données qu'il fournit montrent qu'un peu plus de la moitié des élèves signataires ont respecté les engagements des contrats liés au Règlement sur la réussite. Le Collège indique que le tutorat par les pairs n'a pas donné de résultats probants. Par ailleurs, il n'a réalisé aucun projet dans le cadre de l'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques.

Le Collège a évalué toutes ses mesures avec objectivité. Son analyse fait généralement ressortir les aspects les moins accomplis comme les points avantageux des mesures. Son évaluation aurait été plus complète s'il avait porté un jugement sur l'efficacité des mesures au regard des objectifs de son plan et de l'état de ses indicateurs. Malgré tous les moyens mis en place, le plan ne semble pas avoir eu les effets escomptés sur la réussite, la persévérance et la diplomation, mais on constate un progrès pour la diplomation après la durée prévue.

Le Collège établit un lien direct entre l'efficacité de son plan et ses difficultés de mise en œuvre. C'est dans ce contexte qu'il a identifié des pistes pour la réalisation de son prochain plan. Ces pistes concernent l'identification des clientèles cibles, la concertation institutionnelle sur les enjeux et sur les problématiques à mettre en priorité, les résultats visés, l'établissement de stratégies d'ensemble et de lieux d'échange, la coordination du travail des intervenants et la qualité du suivi des mesures.

La Commission encourage le Collège à réaliser les pistes d'intervention qu'il a identifiées afin de rendre son prochain plan efficace. Par ailleurs, il y a une attention particulière à porter à la clientèle masculine et aux élèves en *Accueil et intégration*.

Conclusion

Dans l'ensemble, les indicateurs du Cégep de Sept-Îles montrent que le plan n'a pas eu les effets escomptés sur la réussite des cours en première session, sur la persévérance et la diplomation. Toutefois, on constate un progrès pour la diplomation deux ans après la durée prévue. Le Collège pourrait faire une analyse plus fine des indicateurs de chacun des secteurs de formation, pour se donner une vision plus large des facteurs qui interviennent dans la réussite de ses élèves.

Le Cégep de Sept-Îles a mis en œuvre son plan en appliquant les mesures qu'il avait prévues, tout en ayant fait les ajustements appropriés à sa situation. La mise sur pied de nouveaux services d'aide à la clientèle, les projets développés, le travail des comités de programme sur le portrait du cheminement scolaire des élèves et la collaboration des acteurs de première ligne sont les forces du plan. La coordination de l'ensemble du plan et le suivi sont particulièrement à améliorer. Le Collège a identifié des moyens pour une meilleure mise en œuvre et un meilleur suivi de son prochain plan; la Commission lui recommande de les appliquer.

L'évaluation consciencieuse que le Collège a fait de l'efficacité des mesures de son plan constitue un bon outil pour l'élaboration du prochain. La Commission l'encourage à réaliser les pistes d'intervention qu'il a identifiées. Une attention particulière pourra être portée à sa clientèle masculine et aux élèves en *Accueil et intégration*. Le bilan du Collège montre que celui-ci se préoccupe de la qualité de la relation maître-élève.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Gilberte Jean, agente de recherche